71e Année. 11e Série. Tome III. N° 11. 17 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Incident du Concours de Médecine des Hôpitaux; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Hôpitaux de Paris : Incident au Concours de Médecine des Hôpitaux. — Science et Humanité : Les droits de la Science : L'affaire Neisser au Parlement allemand. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans : " En Démence"; par le Dr Paul Bru. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : *Bibliographia medica.* — Les Études médicales en France : Nouveau règlement pour les Bourses de doctorat. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

L'Incident du Concours de Médecine des Hôpitaux.

Encore une regrettable aventure. Décidément l'Assistance publique n'a pas la moindre chance. Après le cambriolage de Beaujon, voici un nouvel incident au Concours de Médecine des Hôpitaux....

Il n'a certes pas la gravité du premier, et n'a pas, comme le trou au thermocautère, qui a fait courir Tout-Paris, le mérite de l'inédit et de l'originalité ; mais le bruit qu'on fait dans la grande Presse à son sujet n'en est pas moins significatif. En cette fin de siècle terrible, on a donc résolu de tout démolir, y compris les journalistes eux-mêmes, qui se suicident certainement en croyant désormais à l'importance d'accrocs à des règlements depuis longtemps classiques et aussi vieux que le Concours lui-même !

Le flot d'encre de ces jours derniers n'a en effet coulé que pour un fait banal, qu'on peut résumer en ces quelques mots.

Un des juges du Concours s'est désisté, les épreuves commencées, pour une raison plus ou moins quelconque (en l'espèce, sa parenté avec un candidat) ; et les opérations continuent avec 11 juges, au lieu de 12 ! — Cela a suffi cependant pour que le *Figaro* s'écriât, en furie :

« Nous ne doutons pas que M. le Dr Napias ne prenne la décision voulue pour casser ce Concours, qui vient de commencer sous des auspices aussi irréguliers ! »

Il est vrai que, dans un paragraphe précédent, il avait dit : « On ne se cache pas, dans le monde des candidats, pour désigner à l'avance les six candidats favoris, dont cinq se trouvent, par hasard, être tous élèves d'un seul professeur faisant partie du jury ! » Comme l'argument est nouveau ! Dire qu'il a fallu vivre jusqu'en 1900 pour se le voir servir à nouveau, cette fois sérieusement !....

On veut donc tout casser! Qu'on casse ou ne casse pas ce concours, cela n'a pas d'ailleurs la moindre importance ; il faut bien occuper la jeunesse à ces besognes vaines, puisqu'elle n'est pas capable de songer aux choses plus sérieuses.

Mais je soupçonne qu'en cette affaire, ce qu'on veut casser surtout, c'est un chef de service.

Devinez lequel ?.... Ote-toi donc de là que je m'y mette !

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LES HOPITAUX DE PARIS.

Incident au Concours de Médecine des Hôpitaux.

Un incident vient de se produire, ainsi que nous le signalons plus haut, au dernier concours ouvert par l'Assistance publique pour la nomination de plusieurs Médecins des Hôpitaux.

Les épreuves de ce Concours ont commencé lundi de la semaine dernière ; et l'on sait qu'après avis de la *Société médicale des Hôpitaux* et du Conseil de Surveillance de l'Assistance publique un nouveau règlement régit ce concours, tant pour le nombre des juges que pour le nombre des places, et aussi surtout pour le pointage des épreuves.

La question écrite de trois heures a été : *Cancer du pancréas*. Les questions restées dans l'urne étaient : *Du cœur dans les néphrites* ; *Pleurésie tuberculeuse purulente*. La lecture des copies a commencé le mardi et s'est continuée les jeudis, samedis et mardis à la Charité, à cinq heures.

Conformément au nouveau règlement, les notes obtenues par les candidats aux diverses épreuves n'ont pas été divulguées ; elles ne le seront qu'après la terminaison du Concours.

Le concours, qui vient de commencer, inaugurait précisément le nouveau règlement. Mais, dès le début des épreuves, dit le *Figaro*, il a été absolument irrégulier. Voici ce qui se serait passé :

« Un des juges (1), qui a déjà pris part à la discussion des questions mises dans l'urne, et qui, de plus, a été chargé de la besogne de la surveillance des candidats pendant la rédaction de leur épreuve, s'est aperçu, après coup, qu'étant parent d'un des candidats il n'avait pas le droit de faire partie du jury : il a aussitôt donné sa démission. Son honorabilité ne peut être mise en doute ; mais il est évident que le concours, par sa présence et par sa participation à la séance de la discussion des questions données, est entaché d'illégalité ; il n'y a pas le moindre doute à cet égard. Mais, ce qui est plus grave, c'est que, par son départ, le chiffre du Jury se trouvant réduit de 12 à 11 : il suffira de 6 voix pour faire une majorité pour nommer les six candidats. Il semble donc que, plus que jamais, les épreuves du Concours ne serviront à rien. »

Conclusion qui nous semble un peu prématurée et même assez risquée !

On se demandait si le Concours, commencé de cette façon, allait continuer ou si, pour couper court à toutes réclamations ultérieures, on n'allait pas l'annuler.

« C'est affaire d'appréciation, répondit-on alors à la Direction de l'Assistance publique. Dès que nous avons eu connaissance de l'incident, nous l'avons soumis au préfet de la Seine. C'est lui qui prendra une décision à ce sujet. »

Depuis, l'examinateur dudit concours de médecine des Hôpitaux, ayant appris qu'il était vraiment parent d'un des candidats, a envoyé sa démission au Dr Napias et cette démission a été acceptée. D'autre part, le candidat lui-même ayant déclaré qu'il renonçait à concourir, l'incident s'est trouvé clos et le concours continue. Le jury comprendra seulement un membre de moins.

« Il n'en reste pas moins, ajoute le *Figaro*, que le nouveau règlement, établi pour donner aux candidats les garanties nécessaires, tant pour le nombre des juges que pour le pointage des épreuves, est violé au moment même où on l'inaugure. Il y a un juge en moins et la majorité se trouve réduite de 7 voix à 6 pour nommer les 6 candidats. Aussi, ne se fait-on pas faute de désigner à l'avance les favoris ! »

SCIENCE ET HUMANITÉ.

Les Droits de la Science : L'Affaire Neisser au Parlement allemand.

A Berlin, le 6 mars dernier, a eu lieu, à la Chambre des Députés de Prusse, un débat d'un intérêt extraordinaire et de nature à passionner le monde entier.

Un député conservateur, M. von Pappenheim, a signalé au Landtag les faits reprochés à M. le Pr Neisser. M. le Pr Neisser aurait inoculé à quatre enfants, à l'insu de leurs parents, une grave maladie contagieuse. Il aurait répété sur des adultes ces expériences, qui ont eu malheureusement des conséquences affreuses !

M. de Pappenheim faisait allusion ainsi aux expériences que M. le Professeur de l'Université de Breslau a faites avec du *sérum syphilitique* sur des enfants et des adultes, et aux expériences du même genre qui ont aussi été faites dans d'autres Universités. Il a dit que l'on avait en outre, inoculé des furoncles à un enfant malade sans espoir de guérison, ainsi qu'à un homme. Le Gouvernement, a ajouté l'orateur, a pour devoir de remédier à un pareil état de choses.

M. Saenger, démocrate libéral, a déclaré adhérer entièrement à l'opinion exprimée par M. de Pappenheim. Il a ajouté que de semblables faits, que l'on peut qualifier de crimes, doivent être rendus impossibles à l'avenir. — M. de Jagow, conservateur, a regretté que le Pr Neisser n'ait pas encore été suspendu. Il a dit que les conservateurs prient le Gouvernement de prendre immédiatement des mesures énergiques.

M. de Moltke, conservateur libéral, et le comte de Sattler, libéral national, se sont exprimés dans le même sens.

Le Commissaire du Gouvernement a répondu que le ministère ne se sentait pas atteint, vu qu'il avait naturellement pris des mesures immédiates. Il a ajouté que le

(1) M. le Dr Wurtz, dit le *Bulletin médical*.

procureur royal avait formulé des conclusions dès le 13 décembre 1899 ; mais que la prescription s'était produite entre temps et que le Ministre avait ordonné le 10 janvier une enquête disciplinaire contre M. le Pr Neisser.

Le Landtag s'est élevé avec force contre de pareilles pratiques ; et les débats prenaient une allure tumultueuse, quand M. le Pr Virchow a demandé la parole. Un grand silence s'est fait pour écouter le plus illustre savant de l'Allemagne et peut-être du monde, à l'heure actuelle.

Avec une netteté d'expression, une verdeur admirables, le grand homme, *tout en condamnant les expériences de Neisser*, a défendu les méthodes expérimentales auxquelles il a voué sa vie.

« Je sais bien, s'est-il écrié, que quelques dames, pour la plupart hystériques, se sont avisées de nous accuser de méchanceté et de crime, parce que nous soumettons les animaux à des expériences. Je n'hésite pas à déclarer, malgré leurs attaques, que de pareilles expériences sont absolument indispensables, et qu'il est même nécessaire d'expérimenter sur des hommes. Voyez, par exemple, la Tuberculose. Les premiers essais qu'on fit produisirent des résultats déplorables. Aujourd'hui on est arrivé, grâce à ces essais, à obtenir des résultats importants. C'est avant tout la *conscience du médecin, qui doit décider* entre ce qui est défendu et ce qui est permis.

Punissez les abus, comme vous en avez le droit ; mais n'entravez pas la Science ! — Il faudrait se garder, conclut Virchow, de faire supporter au Corps médical entier les fautes de quelques-uns de ses membres.

» D'ailleurs, peu à peu s'établit dans le monde entier un *Code des Sciences médicales*. Je ne doute pas que cette entente internationale entre savants n'aboutisse et soit plus féconde, plus efficace, et plus respectée que les décisions du Congrès de la Haye. J'attends beaucoup de ces délibérations, car une résolution jaillie de la conviction intime de l'homme a plus de chance d'être exécutée que les prescriptions de la Loi. »

Tous les savants, comme tous les médecins, seront reconnaissants à M. le Pr Virchow d'avoir osé dire ces vérités à Berlin, dans un pays où la liberté de penser n'est pas aussi grande qu'en France. Mais tous s'élèveront avec lui contre ces pratiques bizarres,— qui n'ont pas été utilisées qu'en Allemagne hélas ! (lire *La nouvelle Idole* de François de Curel), — et qui sont cependant encore *extraordinairement rares* dans le Corps médical du monde entier.

L'amour de la Science, et surtout de la.... Réclame, a ses limites, comme tout autre.

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Paul SIMON (Sainte-Menehould).

M. le Dr Paul Simon, qui appartenait à une vieille famille de Sainte-Menehould, vient de mourir à 62 ans. Né en novembre 1839, il fit une grande partie de ses études à Sainte-Barbe, à Paris. Emporté par le goût des voyages et le désir d'apprendre, il partit pour Dresde, où il se perfectionna dans la langue allemande, et fit ses études médicales à la Faculté de Leipsick, où il obtint le diplôme de docteur en médecine. En 1864, il revint pour continuer ses études médicales à la Faculté de Paris et y prendre le grade de docteur. Il était en Angleterre, rêvant déjà de partir pour l'Amérique qui l'attirait tout particulièrement, quand éclata la guerre de 1870. Bien qu'ayant trente et un ans et satisfait à la loi militaire, il n'écouta que son patriotisme et s'empressa de rentrer en France pour offrir ses services à son pays ; il fut attaché comme médecin aux ambulances, à Châlons. A la bataille de Loigny, autour d'Orléans, il avait pris le commandement d'une batterie d'artillerie, qui avait perdu tous ses officiers. En mai 1871, la paix étant signée, il revint à Sainte-Menehould ; mais il partit dès l'année suivante pour l'Amérique qui l'attirait toujours. Il y pratiqua pendant six années et devint médecin en chef d'un hôpital de Chicago. M. le Dr Simon vint enfin se fixer en 1878 dans sa ville natale, où il ne tarda pas à se marier. Successivement, il fut nommé médecin du Bureau de Bienfaisance, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, des épidémies et de la prison, membre du Conseil d'Hygiène et de la Commission d'inspection des Pharmacies, médecin de la Société de Secours mutuels, etc., etc.

M. le Dr LEBRETON (Paris).

M. le Dr Lebreton (Maurice), ancien interne des Hôpitaux de Paris (1880), médecin de l'hôpital Beaujon, est mort le 12 mars, à Auteuil, dans sa 43e année.

Il avait été reçu, en 1884, à Paris, avec une thèse ayant pour titre : *Contribution à l'étude des manifestations pulmonaires chez les rhumatisants et les arthritiques*. Paris, 1884, in-4°, n° 74. Il n'a publié que très peu de mémoires originaux. C'était plutôt un praticien qu'un véritable ami de la science médicale. Au demeurant, le meilleur clinicien du monde et le meilleur des collègues.

M. le Dr Marc, de Nogent-sur-Vernisson (Loiret). — Mme Boissarie, mère du Dr Gustave Boissarie, directeur du bureau des constatations à Notre-Dame-de-Lourdes, décédé à Sarlat (Dordogne), à l'âge de 86 ans. — M. le Dr Warenghem, médecin en chef des hôpitaux de Calais, décédé subitement dans cette ville.

M. le Dr Messéant (de Faches-Thumesnil). — M. le Pr Otto Leichtenstern, médecin en chef de l'hôpital Augusta, à Cologne. — M. le Dr Ernst Kruse, député au Parlement allemand. — M. le Dr Julio Cesar de Sande Saccadura Botte, professeur de pharmacologie et doyen de la Faculté de Médecine de Coimbra. — M. le Dr Samuel George Wilmot, ancien président du Collège royal des Chirurgiens d'Irlande. — M. Théodore Berger, administrateur de la Banque ottomane et vice-président du Comptoir d'Escompte, frère de l'éminent chirurgien, M. le Pr Paul Berger, membre de l'Académie de Médecine.

La Médecine dans les Romans.

En Démence ; par Paul Bru, Directeur de l'Hôpital Ricord. — Paris, E. Flammarion, 1900.

Notre ami Paul Bru est connu de tous les médecins qui s'intéressent aux questions d'Assistance publique, depuis la publication de son beau livre : *Histoire de Bicêtre*, dont la préface a été écrite par M. Bourneville. — Aujourd'hui, il ne se contente plus de nous donner, en historien consciencieux, une description exacte de l'hôpital où il a passé une partie de sa jeunesse ; il nous raconte les péripéties d'un drame terrible qui, par certains côtés, rappelle l'œuvre de L. Bruyère, *En Paix*, et qui s'est déroulé, dit-il, sous ses yeux, en cet hospitalier asile. Ce roman vécu, dont le titre tranche nettement avec celui de la pièce représentée chez Antoine, est médical au premier chef ; et c'est ce qui nous a engagé à en dire quelques mots à cette place.

Quoiqu'on ait écrit déjà, il y a loin pourtant de *En démence* aux *Morticoles* de L. Daudet ; et il serait difficile, soit de comparer le Dr Bertinaud avec l'un des personnages de l'exécuteur testamentaire de de Goncourt, soit même de voir en lui l'un des médecins actuels de Bicêtre.

Il ne s'agit donc pas là, à proprement parler, d'un véritable roman à clés, comme pour *Monsieur le Professeur*, par exemple.

Toutefois, la partie descriptive est des plus précises. Rien n'y manque : ni les salles classiques de l'hospice célèbre, ni même la salle de garde de médecine ! On assiste à une petite escapade des internes, qui, vue du dehors par un observateur pourtant très au courant des véritables dessous de ces réunions, semble un peu vague.

Manteau serait un pseudonyme transparent (est-ce vraiment notre ancien collègue Z....., de Saint..... ?) ; nous en doutons. En tous cas, son portrait n'est pas tracé d'une façon suffisante pour qu'un de ses contemporains lui-même puisse le retrouver là sans hésitation...

Ce qui est plus facile à reconnaître, par contre, c'est la fameuse chanson de Bicêtre, l'aventure du cochon, les airs inoubliés de la Fanfare des Bigophones, etc.

Dans cet asile où l'on s'embête,
Loin de Paris que je regrette,
J'ai bien souvent et longtemps médité
Sur la vieillesse et la caducité.
Or, écoutez ce refrain de Bicêtre.....

Et qu'aurait donc dit M. Paul Bru (ou son héros M. Sendron) si, en 1886, il avait été Directeur de la Maison Dubois, où Manteau était peut-être ? Mais nous conterons, à notre tour, cette véridique histoire une autre fois. — En attendant, félicitons notre ami, M. le Directeur de l'Hôpital Ricord, d'utiliser ses loisirs à nous raconter, d'une manière aussi littéraire, des souvenirs à la fois tristes et joyeux, au milieu des détails d'une aventure aussi bien charpentée que mathématiquement vraie, à son avis du moins.

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 19 au 24 mars 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 19 mars* : Dissection (École pratique) : MM. Rémy, Poirier, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 1) : MM. Lannelongue, Kirmisson, Varnier. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 2) : MM. Pinard, Lejars, Mauclaire. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 3) : MM. Tillaux, Delbet, Lepage. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Hayem, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Tuffier, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Brissaud, Gaucher. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Déjerine, Landouzy.

Mardi 20 : Dissection (École pratique) : MM. Mathias-Duval, Rémy, Retterer. — Anatomie pathologique (Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Cornil, Hanriot, Charrin. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 3) : MM. Budin, Quénu, Albarran. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, Petit amphithéâtre) : MM. Guyon, Wallich, Faure. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 4) : MM. Berger, Schwartz, Bonnaire. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Hutinel, Roger, Ménétrier. — 4e (salle n° 2) : MM. Proust, Vaquez, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Brun, Thiéry. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Letulle, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Debove, Thiroloix.

Mercredi 21 : Dissection (École pratique) : MM. Poirier, Sebileau, Retterer. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 1) : MM. Pinard, Lejars, Delbet. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Lannelongue, Jalaguier, Lepage. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 2) : MM. Terrier, Varnier, Walther. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Déjerine, Letulle, Gaucher. — 4e (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz.

Vendredi 23 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Tillaux, Sebileau, Rémy. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Lannelongue, Delbet, Walther. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Potain, Widal, Gaucher. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Broca (Aug.), Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) ; MM. Tuffier, Jalaguier, Lejars. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Déjerine, Grancher, Wurtz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage. —

Samedi 24 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Rémy, Quénu, Thiéry. — 2e (oral, 1re partie, Salle n° 1) : MM. Mathias-Duval, Poirier, Gley. — 3e (2e partie, Petit-Amphithéâtre) : MM. Debove, Letulle, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Le Dentu, Brun, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Berger, Schwartz, Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Ballet, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Chantemesse, Thiroloix, Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 21*, à 1 heure : M. Blanc : *Contribution à l'étude de l'occlusion intestinale par brides ;* MM. Tillaux, Kirmisson, Rémy, Legueu. — M. Butaud : *Contribution à l'étude clinique des imperforations ano-rectales avec anus normalement conformé ;* MM. Tillaux, Kirmisson, Rémy, Legueu. — M. Lugan : *Assistance maritime au point de vue des secours médicaux et de la lutte contre l'alcoolisme ;* MM. Joffroy, Brissaud, Gilles de

la Tourette, Widal. — Mlle Motchan: *Sur certaines formes des contractures dans l'athétose;* MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal. — Mlle Tarkhaniants : *Contribution à l'étude du foie dans la chlorose ;* MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal.

Cours libres autorisés. — Le Conseil de l'Université a autorisé l'ouverture des cours libres ci-après : M. Bérillon : Psychologie physiologique et pathologique. Applications chimiques et thérapeutiques de l'hypnotisme. — M. Bonnet : Les découvertes modernes et leurs applications aux Sciences médicales, « électricité médicale, rayons de Rœntgen, chromo-photographie, air liquide ». — M. Dunogier : Pathologie et chirurgie dentaires. — M. Gaube : Cours de minéralogie biologique. Déminéralisation et reminéralisation humaines. Traitement des maladies bactériennes de l'homme par un spécifique minéral.

Enseignement médical Hospitalier à Paris. — Hôpital St-Louis. — M. Gaucher : Tous les dimanches, depuis le 4 mars, à 10 heures 1/2 (Amphithéâtre des cliniques), conférences sur les dermatoses parasitaires et tumeurs de la peau.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Rochet, agrégé, est chargé d'un cours de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. le Dr Pollosson (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr Rauzier, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire de pathologie générale.

Faculté de Médecine de Nancy. — L'Université est autorisée à emprunter une somme de 660,000 fr. pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle *Faculté de Médecine.*

École de Médecine de Tours. — Un Concours s'ouvrira le 5 novembre 1900, devant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours, pour l'emploi de chef des travaux physiques et chimiques à ladite Ecole.

Université de Paris. — *Conseil.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Il a enregistré les nominations de M. Gautier, comme professeur de toxicologie de l'Ecole supérieure de Pharmacie, et des professeurs adjoints suivants : MM. Hang (géologie, à la Faculté des Sciences) ; Matruchot (botanique) ; Leduc (physique). Le Conseil s'est occupé des mesures à prendre en vue de la participation de l'Université de Paris à l'*Exposition universelle de 1900*. Le recteur a rendu ensuite compte du succès des Conférences organisées à la Sorbonne par la Société des Amis de l'Université de Paris en faveur de ses membres, et par l'Université en faveur des étudiants.

Cours libres autorisés. — Le Conseil a autorisé l'ouverture des cours libres ci-après. — Faculté des Sciences : M. Michel : *Morphologie générale et expérimentale* ; M. Labbé : *Cytologie.*

Le Conseil a accordé des prêts d'obligeance à trois étudiants sur les fonds mis à sa disposition pour cet objet par un donateur anonyme. Il a désigné M. Bonet-Maury pour préparer le rapport sur les travaux et la situation des Facultés en 1899-1900. Il a décidé que les cours et exercices seront suspendus à l'Université, le jeudi de la Mi-carême, 22 mars. Enfin, le Conseil a renvoyé à l'étude de la Commission des Finances et d'une Commission spéciale diverses questions concernant les dispenses de droits d'inscription, d'immatriculation et de bibliothèque à accorder à certaines catégories de travailleurs et d'étudiants.

Université du Canada. — *Troubles.* — On écrit de Montréal (Canada) que les étudiants anglais ont attaqué l'Université Laval, pour y arborer de force le drapeau anglais, parce que les autorités de l'Université n'avaient pas pavoisé. La police se trouvait sur les lieux. Après une première bagarre, elle repoussa les étudiants, en les arrosant, en dirigeant sur eux des jets de pompe. La populace brisa alors les vitres du collège et commit d'autres dégâts. Plusieurs arrestations furent opérées. A la tombée de la nuit, les étudiants français déchirèrent le drapeau anglais que les étudiants anglais avaient planté sur les bureaux du journal francais. Il en résulta une forte bagarre. Plusieurs étudiants et plusieurs agents de police ont été blessés.

On condamne généralement, à Montréal, l'attitude des étudiants anglais qui ont voulu contraindre les étudiants français à manifester de l'enthousiasme à l'occasion des succès britanniques.

Université de San-Francisco. — Le président de l'Université de Leland Stanford (Etats-Unis) a déclaré, dans une conférence, que les habitants actuels de la Grande-Bretagne n'étaient plus que les ombres de leurs ancêtres, sous le rapport de l'intelligence et du physique. Il a prédit que le vingtième siècle verra la décadence de la Grande-Bretagne et a déclaré que les habitants du Sud de l'Afrique auront leur liberté ???

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Bordeaux. — Un concours pour deux places de chirurgien-adjoint des hôpitaux et hospices de Bordeaux commencera le mardi 19 juin 1900, à huit heures du matin.

Hôpital italien de Tunis. — Le 13 mars 1900 a eu lieu à Tunis l'inauguration du nouvel hôpital italien. On annonce qu'un grand nombre de personnalités italiennes sont venues à cette occasion, entre autres beaucoup de membres du Parlement et de la Presse. La colonie italienne de Tunis leur avait préparé une réception magnifique.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris.— *Candidature.*— M. le Dr Fr. Neugebauer, directeur de la clinique gynécologique de l'hôpital évangélique de Varsovie, pose sa candidature au titre de correspondant étranger. M. le Dr Neugebauer est l'auteur de nombreux travaux relatifs aux questions d'accouchement. On lui doit aussi des mémoires très remarqués sur certaines anomalies osseuses, les vices du bassin, le glissement des vertèbres, etc.

Association des Étudiants de Paris. — L'Association générale des Etudiants avait demandé à M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, de faire chez elle une conférence spécialement réservée à ses adhérents et à quelques amis. M. Duclaux a déféré avec empressement à ce désir, et lundi dernier a parlé dans la salle Carnot, rue des Ecoles, sur l'*Enseignement de la Science.*

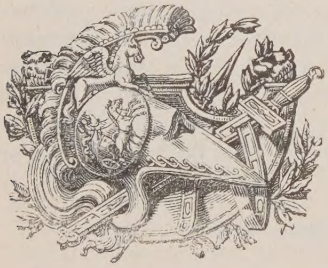

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire — Par décret, en date du 21 février 1900, ont été promus dans le cadre des médecins de la Réserve : *Au grade de médecin-major de deuxième classe*, MM. les médecins aides-majors de première classe Bordas, Dagincourt, Froger, Nollet, Duchastelet, Jeanton, Giorgi, Simonot, Nicolas. *Au grade de médecin-major de première classe*, MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Delassus, Delerse, Basset, Vanhoutte, Givre, Béhague, Wargnier, Delbreil, Marette, Douarre, Geeraert, Ladouce, Raynaud, Dedieu-Anglade, Frémicourt, Faidherbe, Adda, Corny, Lherbier, Delezenne, Triboulet, Joland, Angot, Daunic, Lallemand, Louviot, Guibert, Couvreur, Sombret, Neyra, Viallon, Salomon, Bompaire, Branthomme, Varangot, Tariel, Morange, Sesquès, Torelllier, Capela, Ardillaux, Cornebois, Peyré, Dunogier, Cathala, Bertrand, Ronzier-Joly, Neveux, Toy, Clément, Roussel, Chavannaz, Narjoux, Daguillon, Oppenot, Guilloz, Vitrac, Schwaab, Bodin, Fieux, Grivet, Bert, La Bonnardière, Jacqueau, Cornet, Barjon, Regaud, Dumarest.

Par décret en date du 22 février 1900, ont été promus dans le cadre des médecins de l'Armée territoriale : *Au grade de médecin principal de deuxième classe*, MM. les médecins-majors de première classe Picot et Lemaistre. *Au grade de médecin-major de première classe*, MM. les médecins-majors de deuxième classe Rousset, Huber, Haushalter, Guinard, Lemoine et Josserand. *Au grade de médecin-major de deuxième classe*, MM. les médecins aides-majors de première classe Fiaux, Labat, Laurans, Marié, Séné, Jacquot, Darier, Imbert, Feuilletaud, Debrand, Porquet, Ridel, Ernous, Blanchard, Boulland, Festal, Margerite, Charvet, Peyramaure-Duverdier, Chauveau, Malfilâtre, Béclère, Brunet, Guichard, Voituriez, Ansaloni, Méry, Dufestel, Sénamé, Harlet, Dameuve, Bourdel, Girod, Pignol, Guichard, Crousié, Demoulin, Frétin, Maturié, Coutray de Pradel. *Au grade de médecin aide-major de première classe*, MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Pangon, Gauch, Laffage, Peretti, Lefranc, Godot, Amanieux, Vigne, Sereins, Dubois, Lacaille, Marieux, Roché, Durand, Billaux, Galliot, de Montgolfier, Année, Hervéou, Mondan, Doit, Changarnier, Blache, Boyer, Dagonet, Goizet, Cassine, Bourgois, Bourdon, Lermoyez, Chanson, Dess, Jouillé, de Barreau de Muratel, Dutard, Frémond, Brégeat, Perrenot, de Bonnière de la Luzellerie, Julia, Benoît-Jeannin, Amiel, Lavergne, Richard, Puig, Bonnaire, Clarou, Corriez, Aussenac, Grousset, Legros, Perchet, Payrau, Malpas, Forest-Defaye, Ceccaldi, Jacques, Mongiu, Leriche, Lancial, Vincent, Brulant, Gilles, Martha, Pallier, Chibrac, Potocki, Vilcoq, Chalus, Guinon, Legrand, Denarié, Rigault, Dardel, Mollard, Prevot, Lartet, Hillemand, Aubert, de Fleury, Cator, Lancelin, Legueu, Dubois, Fourrier, Rossignol, Pantaloni, Macon, Rossigneux, Cassariny, Momont, Royet, Chapotot, Archambaud, Cuilleret, Dauphant, Delteil, Dubreil, Delangle, Piole, Lallier, Capony, Michon, Fabre, Chaumont, Croizat, Vergez-Honta, Morel, Lemelletier, Pezet, Quignard, Chatin, Héan, Marquet-Deschiens, Souplet, Lasserre, Sallé, Maupâte, Bourbon, Reblaud, Clément, Aubert, Renault, Camescasse, Mauclaire, Trouillet, Teissier, Repelin, Le Bayon, Escat, Bidault, Berger, Lecompte, Lebon, Appert, Barrié, Angerant, Frenkel, Lafourcade, Darras, Béchet, Daraignez, Berty, Manson, Rebière, Pau, Boury, Lefranc, Marie, Chassevant, Genouville, Bitot, Boix, Rochon-Duvigneaud, Sandras, Briquet, Pruvost, Courmont, Mesnard, Durand, Saint-Hilaire, Porte, Décès, Dailliez, Bossis, Caron, Codet, Compagnion, Nicolle, Levrat, Duval, Cadilhac, Huber, Dufour, Sergent.

École du Service de Santé militaire de Lyon. — Les candidats à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon subiront, en 1900, les épreuves d'admission dans les conditions suivantes. Les épreuves écrites auront lieu le 21 juin, à huit heures du matin, dans les centres habituels. Les examens oraux commenceront : à Paris le 1er août, à Lille le 7 août, à Nancy le 11 août, à Lyon le 16 août, à Montpellier le 21 août, à Toulouse le 24 août, à Bordeaux le 29 août, à Rennes le 4 septembre. La Commission se réunira : à Paris, au Val-de-Grâce ; à Lyon, à l'Ecole du Service de Santé ; à Montpellier, à l'Hôpital mixte ; dans les autres places, à l'Hôpital militaire.

Service de Santé de la Marine. — MM. Rousseau et Nouaille-Degorce, médecins de deuxième classe du cadre de Rochefort, sont autorisés à prendre part au concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'École annexe de Médecine navale de Rochefort.— M. Grognier, médecin de première classe du cadre de Toulon est désigné pour remplacer sur le *D'Estaing* (division de l'Océan indien) M. le Dr Le Franc.— M. Moussoir, médecin de première classe du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer, à la prévôté de l'hôpital de Saint-Mandrier, M. le Dr de Biran. M. Dumas, médecin de première classe du cadre de Rochefort, est désigné pour continuer ses services au port de Lorient, au lieu et place de M. le Dr Hennequin.

M. Glérant, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer, aux batteries d'artillerie au Tonkin, M. le Dr Ziégler.

Les Médecins de Marine explorateurs.— Le lieutenant Pallier se dirige sur Dakar. Il revient avec une partie de la mission, tandis que l'autre partie, restée à Zinder, a dû rejoindre les explorateurs Foureau et Lamy. Or le Dr Henric accompagne le lieutenant Pallier. On se rappelle que nous avons toujours soutenu ici l'innocence absolue du Dr Henric.

Le conflit Anglo-Boër. — Secours. — *Amérique*. — Le Comité transvaalien de San-Francisco a expédié au Dr Leyds 5,000 fr. et a proposé d'envoyer une ambulance californienne d'environ cent personnes au camp boër. A côté de ce Comité, composé d'Américains influents, existe également à San Francisco la Société « Wilhelmina », composée de Hollandais.

Angleterre. — Le transport-hôpital *Avocat* est arrivé du Cap aux Royal Albert docks avec 630 soldats malades et blessés qui ont été conduits à l'hôpital de Woolwich. Une foule énorme assistait à ce débarquement. Le correspondant du *Lancet*, au Cap, se plaint du nombre de malades que les transports continuent à débarquer dans les hôpitaux à leur arrivée à Capetown.

Le transport *Nile*, retour du Cap, est arrivé à Southampton. Il a ramené une quarantaine de malades et blessés qui ont été évacués sur l'hôpital de Netley.

Sir William Mac Cormac, le chirurgien en chef de l'armée opérant dans le Sud-Afrique, s'est embarqué pour Southampton.

Un médecin en chef attaché à l'armée du général Buller mande qu'il est entré dans Ladysmith le 2 mars. L'état de la ville était déplorable. Il y avait huit cents personnes malades de la fièvre typhoïde. Quant aux réservistes et aux miliciens qui arrivaient d'Angleterre, ils étaient en grand nombre incapables de marcher.

Les Maladies. — « A Mafeking, la garnison est réduite au régime de la viande de cheval, et du pain fait avec des fourrages. La fièvre typhoïde, la dysenterie et la diphtérie existent à l'état épidémique. L'eau est contaminée. Les souffrances des femmes et des enfants sont terribles. Le nombre des décès dans le laager des femmes est considérable. »

Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène en France.— *La Rougeole*.— L'Académie de Médecine a émis le vœu que la rougeole soit inscrite sur la liste des maladies contagieuses dont la déclaration est obligatoire en vertu de la loi du 30 novembre 1892.

Hygiène publique à Paris. — *Laboratoire de la Ville*. — Les membres de la Commission parlementaire d'Hygiène publique ont visité, au parc Montsouris, les Laboratoires de Chimie, de Micrographie et de Météorologie qu'y a installés la Ville de Paris. Ils ont été reçus par les chefs de service, MM. Albert Lévy, Joubert et le Dr Miquel, ainsi que par les membres de la Commission municipale de surveillance de l'établissement. Prochainement, la Commission parlementaire visitera le Laboratoire du Marché des Blancs-Manteaux et l'Observatoire de la Tour Saint-Jacques.

Prophylaxie de la tuberculose. — Un Conseiller municipal de Paris, prévoyant, a confiance dans l'efficacité de petites plaques émaillées, recommandant, à chaque coin de rue, aux passants de s'abstenir de toute expectoration, par crainte de la tuberculose. « Celle-ci, évidemment, part d'un bon naturel, mais il est fort à craindre que la recommandation des petites plaques émaillées ne reste lettre morte », dit avec raison le *Figaro*.

L'Eau à Paris. — A l'une des dernières séances du Conseil d'Hygiène, M. le Dr Léon Collin, président du Comité des épidémies a fait observer qu'en présence des cas d'affections intestinales qui, depuis quelque temps, sont constatés à Paris, il serait prudent pour la population de ne boire que de l'*eau bouillie*. Il a ajouté que cette eau peut être considérée comme donnant une sécurité absolue. Le Conseil d'Hygiène s'est rangé à cet avis et a émis le vœu que sa délibération fût portée à la connaissance de la population.

Exposition de 1900 : — Service médical. — Un service de vaccination gratuite et facultative a été organisé sur les chantiers de l'Exposition au profit des ouvriers. On a commencé à vacciner le 2 mars (*Agences*).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 9e semaine, 1,259 décès, chiffre très inférieur à celui des deux semaines précédentes (1,385 pendant la 8e et 1,423 pendant la 7e), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire de la saison (1,083). La grippe est en diminution sensible. La fièvre typhoïde a causé 25 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (26). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en diminution (116 au lieu de 148 pendant la semaine précédente). Les quartiers excentriques sont maintenant relativement moins favorisés qu'ils ne l'étaient précédemment. Toutefois le 16e arrondissement n'a pas eu

un seul cas de fièvre typhoïde depuis quatre semaines. La rougeole a causé 21 décès, chiffre voisin de la moyenne (17) de la saison. La scarlatine (6), la coqueluche (5), la diphtérie (9) présentent des chiffres voisins de la moyenne. Il n'y a pas eu un seul décès par variole depuis trois semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est assez peu élevé (10). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 228 décès, au lieu de 272 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 82 décès (la moyenne est 65), dont 63 sont dus à la congestion pulmonaire. La grippe a été diagnostiquée pour 72 décès. Il y a eu 14 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 393 mariages. On a enregistré la naissance de 1,216 enfants vivants (612 garçons et 604 filles), dont 880 légitimes et 336 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des villes. — *Cannes.* — Depuis quelques jours circule dans le Midi une pétition tendant à supprimer un asile maritime pour l'enfance, qui existe depuis vingt-cinq ans, et qui a été fondé par un Alsacien, Jean Dollfus, à Cannes. Les pétitionnaires arguent que le spectacle d'enfants rachitiques s'ébattant sur un coin de plage est bien fait pour détourner la clientèle aristocratique de Cannes, et qu'il convient d'éloigner de toute agglomération urbaine un établissement aussi insalubre ! Pourtant, nos stations méditerranéennes doivent leur réputation, leur prospérité et même leur raison d'être, à leurs vertus curatives d'une forme de tuberculose autrement contagieuse que le rachitisme. Il y a là, certainement, exagération manifeste.

Influenza. — *Paris.* — Le grand séminaire de Saint-Sulpice, qui avait été licencié pour cause d'influenza, vient de rouvrir ses portes.

Limoges. — La pluie, les giboulées et la neige se succèdent depuis plusieurs jours avec une triste alternative, et l'influenza continue à régner sur cette ville par suite de ce mauvais temps, propice au développement de cette désagréable épidémie.

Londres. — L'influenza, à Londres, sévit très fortement et le chiffre des décès a beaucoup augmenté.

Le *British Medical Journal*, qui en parle, pense que les émotions causées par les péripéties de la guerre de l'Afrique du Sud ont une influence sur les constitutions et les prédisposent à prendre la maladie. L'économie, déprimée et affaiblie par des causes morales, résisterait moins à l'action du bacille de Pfeiffer. Il y aurait, dans ce cas, une analogie avec les expériences pathologiques qui prouvent que des animaux, rats, cochons d'Inde, etc., enfermés dans une cage tournante, sont plus susceptibles d'être infectés si on augmente cette susceptibilité par la fatigue; c'est l'influence du moral sur le physique.

Peste. — *Nouvelle-Calédonie.* — Des renseignements qui parviennent de Nouméa nous informent qu'au milieu de janvier la peste s'était déclarée dans la colonie, tant à Nouméa que dans la brousse et que M. Charbonneau, conseiller général et membre de la Commission sanitaire, et non membre du Parlement de la colonie australienne de Victoria, était mort de la maladie contractée par lui dans l'accomplissement de ses fonctions. On nous a dit au Ministère des Colonies que, d'après les nouvelles récentes qu'il a reçues, l'épidémie est en décroissance et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

République argentine. — De nombreux cas suspects de peste bubonique sont signalés de Buenos-Aires. La première apparition a coïncidé avec les chaleurs extraordinaires qui ont provoqué dans les premiers jours de février des centaines de cas d'insolation foudroyants. Hommes et chevaux tombaient comme des mouches dans les rues, et les dépôts de l'Assistance publique regorgeaient de cadavres, en majeure partie d'ouvriers, ramassés sur la voie publique et que les famillles venaient reconnaître. La capitale argentine était dans la consternation et ses rues quasi désertes. Certains médecins croyaient à une infection contagieuse subite ; mais les autopsies pratiquées n'ont relevé l'existence d'aucun microbe. On a constaté simplement des congestions des méninges, de la moelle et des poumons, déterminées par une température extrême agissant sur des organismes débilités ; des praticiens persistaient néanmoins à voir dans cette épidémie une forme de l'influenza.

Colonie du Cap. — On télégraphie de Capetown, 6 mars, au *Times*, qu'un cas de peste bubonique a été constaté à bord d'un transport venant de la République argentine. Le navire a été mis en quarantaine.

Australie. — Un quatrième décès dû à la peste s'est produit à Sydney.

Divers.

La Médecine à Paris. — Préfecture de Police. — MM. les Drs Manheimer, Lyon, Cange, d'Aurelle de Paladines, Edouard Martin et de la Nièce sont nommés médecins adjoints de la Préfecture de la Seine.

Préfecture de la Seine. — Le Préfet de la Seine vient de faire les permutations suivantes dans le personnel des médecins de la Préfecture : M. le Dr Raymond est transféré à la 8e circonscription ; M. le Dr Audibert, médecin adjoint, est nommé médecin à la 12e circonscription ; M. le Dr Bernard, médecin adjoint, est transféré à la 1re circonscription ; M. le Dr Tournier, médecin adjoint, est transféré à la 4e circonscription ; M. le Dr Weill, médecin adjoint, est transféré à la 12e circonscription ; M. le Dr Lyon, médecin adjoint, est nommé dans la 5e circonscription.

Nominations. — M. le Dr Colin, membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Nicham Iftikar, a bien voulu se charger de la direction médicale de l'Institut de Thérapie par vibrations électriques.

Les Médecins et la Politique. — Les Médecins vont jouer un certain rôle aux prochaines élections municipales de Paris. Dans le quartier du *Val-de-Grâce*, candidature nationaliste de M. le Dr Chérot. — Dans celui de *Saint-Gervais*, M. le Dr Cogrel est aussi présenté par les nationalistes. — Dans celui de *La Gare*, treizième arrondissement, les patriotes opposent un candidat au Dr Navarre, ancien président du Conseil municipal. — M. le Dr Poirier de Narsay sera aussi candidat à Paris.

Science et Politique. — *Conférence de M. Duclaux.* — La section d'Asnières de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen a convié ses membres à venir entendre M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, qui avait pris pour sujet de sa causerie : *De l'éducation de l'homme et du citoyen.*

Les Médecins Conférenciers. — *Un voyage d'exploration dans la Terre de glace (Islande)* : [Nos quatre mille pêcheurs, les volcans, les Geysers, les mines de soufre, poneys et renards bleus, jour perpétuel et aurores boréales]. Conférence par M. le Dr H. Labonne, licencié ès-Sciences, officier de l'Instruction publique, chargé de mission. Projections de photographies prises par le conférencier lui-même. Cette conférence a eu lieu à la Mairie du Mans, le 7 mars 1900.

A l'Union des Femmes de France (29, Chaussée-d'Antin), conférence de M. le Dr P. Reclus sur *la Chirurgie conservatrice*. — A la Société des Hospitaliers Sauveteurs, M. le Dr Sicard a fait une conférence sur la *Manière d'aider un médecin ou un chirurgien* (8 h. 1/2 du soir, mairie du Temple). — A la Société la « Cuisinière », conférence pharmaceutique de M. le Dr Tissot (9 h. du soir, 5, cité d'Antin. — M. Radiguet, sous la présidence de M. Adolphe Carnot, a fait récemment une conférence sur *les Rayons X et les courants de la haute fréquence* (8 h. du soir, 14, rue du Fouarre). — M. le Dr Paul Garnault devait donner au *Figaro*, avec l'assistance de M. O'Kill, une conférence à propos de ses études si curieuses sur *la Ventriloquie et les Oracles de l'Antiquité*. Par suite d'indisposition cette conférence a été remise à une date ultérieure. — A l'Ecole de Morale le vendredi 9 mars, à 5 h. 1/2, *Science et Internationalisme*, par M. Ch. Richet de l'Académie de Médecine. — Conférence de M. le Dr Cantacuzène sur *l'Hygiène et traitement de la tuberculose* (8 h. 1/2 du soir, 63, rue Froidevaux).

Les Malades Célèbres. — *La Santé de M. Bocher.* — Le bulletin de santé de M. Edouard Bocher, qui a fait, comme on sait, récemment une chute, est de nature à rassurer ses amis : « Fracture de l'humérus gauche ; aucune complication. Etat général satisfaisant. MM. Albert Josias, Paul Berger. » — *La Santé du Prince de Joinville.* — D'après le bulletin médical, rédigé par MM. les Drs Récamier et Duguet, l'amélioration persiste.

La Médecine dans les duels. — Blessure intéressant l'aponévrose avec hémorragie notable et provoquant l'engourdissement marqué du membre, dans le duel Monod — Charles Maurras. Ce dernier a été blessé et déclaré en état d'infériorité manifeste. M. Edouard Monod était assisté de M. le Dr Robineau et M. Charles Maurras de M. le Dr Prieur (6 mars 1900).

Les Médecins dans le Monde. — Assistaient au dernier *Five o'clock* du *Figaro* : M. le Dr et Mme Didsbury, Dr Leudet, Dr et Mme Heinrich Krœger, Dr et Mme Poyet, Dr et Mme Landoldt, Dr et Mme Maurice de Fleury, Dr et Mme Schneider, Dr et Mme Françon, Dr Castex.

Récemment on a célébré, à Saint-Augustin, le mariage du comte de Ottolini, d'une noble famille portugaise, avec Mlle Anne Ochs. Parmi les témoins, pour la mariée : M. le Dr Noel.

Mariages de Médecins. — On a béni, en l'église Saint-Séverin, le mariage du Dr Tournier, médecin en chef à la préfecture de la Seine, avec Mlle Hélène Lender. Parmi les témoins du marié était M. le Dr Créquy, médecin en chef de la Compagnie de l'Est. — On a béni, lundi dernier, à la Madeleine, le mariage du Dr Fauquet avec Mlle Gouin.

La Médecine au Théâtre. — *Le Médecin malgré lui* a été représenté récemment à l'Odéon. Notre ami, M. Frère, y jouait le rôle de Sganarelle, dans lequel il a eu son prix de comédie au Conservatoire, l'an dernier. Il a beaucoup plu au public.

Dans la distribution complète d'*Education de prince*, nous trouvons un rôle de Médecin, le Dr Courtois qui sera tenu par l'acteur Raoul.

Les Médecins Automobilistes. — Dans la liste des engagements reçus à ce jour à Nice pour les courses, nous notons : Nice-Marseille et retour, voiture de M. le Dr Pascal. — On annonce de Clermont la fondation de l'Automobile-Club d'Auvergne, sous la présidence du Dr Pojolat.

Variétés et Anecdotes.

Bibliographia Medica.

[*Edition française de l'Index Medicus*].

Nous extrayons de l'un des plus grands journaux de Médecine anglais, le *Lancet* (Lond., 1900, I, 660), le passage suivant où cette importante publication apprécie, d'une façon très flatteuse pour notre pays, l'effort fait à Paris pour la *Bibliographia Medica*.

« La semaine dernière s'est produit à Paris un événement qui doit avoir du retentissement par delà les frontières de France : à savoir, l'apparition du premier numéro (janvier 1900) de la *Bibliographia Medica*, une œuvre qui a pour but de continuer en Europe les traditions de l'*Index Medicus*, la publication si célèbre des bibliographes Américains, qui se publiait autrefois à Washington, mais qui avait cessé ce paraître depuis plus de six mois. Dans ces derniers temps, non seulement en France, mais encore à Vienne et à Berlin, on avait essayé en vain de lancer des revues bibliographiques qui puissent égaler l'œuvre remarquable de Fletcher et de Billings. Aujourd'hui, par contre, en France, on a pu en arriver à ce point que l'œuvre en question surpasse en quelque sorte l'*Index Medicus*, au point de vue du système adopté pour la classification. Ce remarquable effort ne pouvait être tenté avec succès que par l'*Institut*

international de Bibliographie scientifique de Paris, dont le Directeur est M. le Dr Marcel Baudouin, le journaliste bien connu. Le numéro de janvier, qui a paru dès le 15 février, contient la majeure partie de la bibliographie internationale des sciences médicales pour janvier 1900. C'est un véritable *tour de force* au point de vue de l'édition et de l'impression, qui ne pouvait être réalisé que par la puissante organisation de l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris, qui occupe dans ses bureaux et à son imprimerie un personnel de plus de 150 employés.

La nouvelle publication, qui donnera la bibliographie internationale complète des sciences médicales, est basée sur les mêmes principes que ceux de l'*Index Medicus* américain; et elle continuera les remarquables traditions scientifiques de cette œuvre si précieuse. Grâce aux directeurs, M. le Dr C. Potain, membre de l'Institut et professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et M. le Dr Charles Richet, également professeur à la Faculté, de notables perfectionnements ont été apportés à la rédaction et à la classification des sujets. Cette dernière est maintenant parfaite, de même que les recherches sur tel sujet particulier ont été rendues aisées et rapides.

Cette publication paraîtra régulièrement chaque mois, comme l'*Index Medicus* d'ailleurs, et renfermera 4.000 indications par numéro de 80 pages au moins, soit un chiffre annuel de 50.000 renseignements bibliographiques. Les directeurs donneront à la fin de l'année une *Table des matières* (par noms d'auteurs). Cette revue bibliographique, dont il n'est tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, est publiée par souscription. Tous les procédés de typographie les plus modernes sont mis en usage et la composition sera bientôt faite par une machine à composer, méthode qui offre de grands avantages pour certaines impressions, et qui permettra de ne pas être entraîné à des dépenses excessives.

Ces lignes sont à rapprocher des appréciations des Journaux... français.

Les Études Médicales de France.

Nouveau règlement pour les bourses de doctorat.

Un nouvel arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 15 février 1900 est relatif aux bourses de doctorat en médecine.

« Les bourses de doctorat en médecine sont données au concours pour une année. Les candidats s'inscrivent au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Ils doivent être Français et âgés de dix-huit ans au moins et de vingt-huit ans au plus.

Ils désignent, en s'inscrivant, la Faculté à laquelle ils désirent être attachés et joignent à cette déclaration les pièces suivantes : 1° Leur acte de naissance ; 2° Le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie) et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles ou des certificats de réception en tenant lieu ; 3° Une note signée d'eux, indiquant la profession de leur père, la résidence de leur famille, l'établissement ou les établissements dans lesquels ils ont fait leurs études, le lieu ou les lieux qu'ils ont habités depuis leur sortie desdits établissements ; 4° Une déclaration de situation de fortune conforme au modèle annexé au règlement du 31 mai 1886, relatif aux bourses dans les Facultés des Sciences et des Lettres.

Les épreuves du Concours consistent en compositions écrites. Sont admis à concourir : 1° Les candidats pourvus de 4 inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de 1re année. L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie arthrologie, myologie, angiologie). 2° Les candidats pourvus de 8 inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire. Les épreuves sont : *a*) Une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie : *b*) Une composition d'histologie. 3° Les candidats pourvus de 12 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire. Les épreuves sont : *a*) Une composition de physiologie ; *b*) Une composition de chirurgie. 4° Les candidats pourvus de 16 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire. Les épreuves sont *a*) Une composition de médecine ; *b*) Une composition de chirurgie. Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions. La valeur de chacune des compositions est exprimée par un chiffre qui varie de 0 à 20. Les candidats qui justifient de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie) et d'un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, pourront obtenir sans concours une bourse de 1re année. Les Concours ont lieu annuellement, au siège des Facultés, dans la dernière semaine du mois, d'octobre, au jour fixé par le Ministre, qui détermine également les sujets des compositions. Chaque jury se compose de trois membres désignés par le recteur, sur la proposition du doyen. Dans un délai de quinze jours après la clôture du Concours, le recteur transmet au Ministre les propositions de la Faculté, en y joignant les compositions des candidats classées par ordre de mérite, les procès-verbaux des jurys et les dossiers des concurrents contenant les pièces ci-dessus énumérées.

Ces documents sont soumis à l'examen de la Commission de médecine du Comité consultatif de l'Enseignement public, qui dresse, pour chaque catégorie, une liste des candidats par ordre de mérite. Tout boursier, qui voudra obtenir une nouvelle bourse, devra subir les épreuves du Concours correspondant à l'année d'études dans laquelle il doit entrer. Chaque boursier sera l'objet d'un rapport spécial sur son assiduité aux cours et aux exercices pratiques.

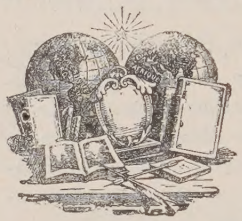

LES LIVRES NOUVEAUX.

La pratique des accouchements. Obstétrique journalière de Henri Varnier; par Herrgott (F.J.). — Extrait des *Ann. de Gynécologie et d'Obstétrique*, janv. 1900.

Le magnifique volume illustré d'Obstétrique, publié récemment par M. Varnier, a obtenu dans le monde médical un accueil extrêmement favorable et même enthousiaste. Cet article de l'éminent professeur honoraire de clinique obstétricale de Nancy est une preuve de cet accueil; il concerne une analyse étendue, détaillée du livre de M. Varnier, analyse accompagnée de remarques très élogieuses.

Il ne nous appartient pas de faire, à notre tour, après une autorité comme celle de M. Hergott, cette analyse; mais il nous est permis de faire remarquer quelles réflexions judicieuses sont consignées dans cet article, qu'il sera intéressant de lire pour se rendre bien compte de l'importance de l'œuvre de M. Varnier et de l'excellente analyse qu'elle a suscitée.

Précis d'hydrologie et de minéralogie ; par Jardin (de Montpellier). — Lyon, 1899, Storck et Cie, in-8°, 49 *Fig.* et cartes, 462 p.

Ce livre, qui est le résumé du cours professé par l'auteur à l'Ecole de Pharmacie de Montpellier, est remarquable à tous points de vue, car il condense d'une façon claire deux sciences assez importantes, et il indique les rapports qui les unissent entre elles, sans omettre ceux qui les lient à la chimie.

Il est divisé en 3 parties. La première résume les notions de géologie indispensables pour bien comprendre les deux autres qui traitent l'une, de la minéralogie, l'autre, de l'hydrologie. L'auteur montre, dans cette première partie, le lien étroit qui unit la thermalité des eaux minérales à la chaleur propre du globe. Dans la seconde partie, il décrit d'une façon très nette, quoique sommaire, les espèces minérales qui intéressent plus particulièrement l'hydrologie et la chimie. La troisième partie, qui est la plus longue, est consacrée à l'hydrologie. L'auteur y expose les principes de l'analyse des eaux et passe ensuite en revue les différentes stations de la France et de ses colonies et celles de l'Europe. Il termine par quelques considérations sur l'eau de mer.

La Peste et son Microbe. Sérothérapie et Vaccination; par Netter. — Paris, 1900, Carré et Naud, in-8°, 125 p., 9 fig.

La peste et son microbe ont suscité ces temps derniers de nombreuses recherches, entreprises, toutes, dans un but éminemment pratique : celui d'enrayer le mal qui répand la terreur et d'empêcher sa propagation et surtout son invasion en Europe. Aussi, l'étude du microbe à laquelle se rattachent celles qui ont fait naître la sérothérapie et la vaccination antipesteuses présente-t-elle un intérêt considérable. L'auteur, qui a contribué pour une grande part personnelle à cette étude et aux résultats si importants déjà obtenus, nous apporte un travail d'ensemble qui met en relief toutes les données que l'on possède actuellement. Ces données sont d'ailleurs suffisantes pour permettre au moins : « d'envisager sans trop de crainte sa propagation possible en Europe, de prévenir son introduction dans la plupart des localités, empêcher son extension là où elle aura paru, immuniser les personnes se trouvant accidentellement ou volontairement en rapport avec les pestiférés, enfin, de disposer d'une thérapeutique rationnelle et de plus en plus efficace. » L'ouvrage est divisé en quatre parties : la première concerne le bacille pesteux (caractères morphologiques, cultures, virulence, caractères biologiques). La seconde partie est la partie clinique (formes bubonique, septicémique, pneumonique, intestinale, etc.; Diagnostic, recherche du bacille). La troisième est consacrée aux modes de propagation et à la prophylaxie, et la quatrième, à la sérothérapie et à la vaccination. Remercions l'auteur de nous avoir donné ce travail si clair, si précis, qui, mis à la portée de tous, pourra rendre des services extrêmement appréciables.

Volksbræuche und Aberglauben in der Geburtshilfe und der Pflege des Neugeboenen in Ungarn. [*Usages populaires et préjugés concernant l'obstétrique et les soins du nouveau-né en Hongrie*]; par Temisvary (R.). — Leipzig, 1900, Th. Grieben, in-8°, 145 p., 16 fig.

L'auteur, qui a basé cette étude sur une foule de renseignements originaux puisés aux sources mêmes, nous décrit, dans une série de chapitres, les préjugés qui règnent dans beaucoup de milieux populaires en Hongrie. Ces chapitres concernent la menstruation, la stérilité, la grossesse, la naissance, les couches, l'allaitement et les soins à donner au nouveau-né. C'est là une étude de médecine ethnographique fort intéressante, en ce qu'elle montre combien certaines populations sont encore arriérées à une époque où le foyer de la Science et de l'Hygiène s'est tellement étendu. Beaucoup de ces préjugés sont malheureusement communs à bien des nations et on pourra retrouver en France certaines croyances que signale l'auteur. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de sa description très claire et vraiment instructive; nous nous bornons à signaler le plaisir réel que nous a causé la lecture de ce remarquable travail.

Notes bibliographiques sur les effets attribués aux Rayons X, en particulier sur la peau, depuis le début de leurs applications jusqu'à ce jour; par Guichard (P.). — Broch. in 8°, Paris, 1899, Imp. Goupy, 55 p.

L'auteur a réuni dans cette petite brochure tout les documents relatifs aux accidents dus aux Rayons Rœntgen. Ce travail représente donc une sorte d'étude d'ensemble de ces accidents avec la nomenclature des cas qui ont été observés et décrits dans différents mémoires français et étrangers ou différentes Sociétés. Nous ne pouvons suivre, bien entendu, l'auteur dans cette revue intéressante et utile pour tous ceux qu'intéresse l'application d'une méthode scientifique admirable. L'auteur y a apporté la netteté nécessaire et la compétence que révèlent les nombreux travaux sur la matière qui lui sont personnels.

Préparation et coloration du système nerveux; par Pollack (Bernard). [Traduction par Nicolaïdi]. — Paris, 1900, Carré et Naud, in-8°, 210 fig.

Ce volume, qui a obtenu en Allemagne un vif succès, dont le titre indique suffisamment l'objet, mentionne les méthodes, jusqu'aux plus récentes, qui permettent de préparer toute partie du système nerveux central et périphérique. On y trouvera toutes les formules des colorants employés, ainsi que des liquides conservateurs ou durcissants. Bref, toute la technique microscopique du système nerveux y est exposée avec clarté et précision, ce qui permettra de trouver rapidement les renseignements recherchés et de se rendre compte sans efforts des moyens à employer et de leur valeur. Voici pour l'utilité pratique de ce volume; quant à sa portée, elle ne saurait mieux être indiquée que dans ces quelques lignes extraites de la préface écrite par M. P. E. Launois, médecin des Hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Après avoir rappelé les progrès réalisés, au cours de ces vingt-cinq dernières années, dans nos connaissances sur la structure et les altérations du système nerveux, M. Launois s'exprime ainsi : « Etant donné que tous ces progrès que nous venons de rappeler n'ont été réalisés que par le perfectionnement des méthodes d'investigation, on comprend, sans qu'il soit

besoin d'insister, toute l'importance d'une bonne technique et aussi toute l'utilité d'un manuel qui, comme celui de Pollack, renferme tous les procédés actuellement employés. Dans sa traduction, mon élève, Jean Nicolaïdi, a cherché, tout en se rapprochant le plus possible du texte, à conserver l'ordre, la précision et la clarté qui constituent les qualités dominantes de ce petit livre éminemment pratique ; il s'est bien acquitté de la tâche qu'il avait entreprise. »

[I.B.S.].

Chemin de fer d'Orléans.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, 93, Paris.

MOISSONNIER. — **Statistique d'ophtalmologie pour les années 1897-1898.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 8, août 1899, p. 498-508.

DUJON. — **Péritonite tuberculeuse à forme ascitique.** — Brochure in-8, 4 pages. — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 8, août 1899, p. 506-507

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Postes médicaux à prendre dans les communes du Pin (Indre), et de Saint-Patrice (Indre-et-Loire).

2° Poste médical à céder gratuitement, à 3 h. de Paris. Fondé depuis 21 ans. Recettes : 6,500 fr. dont 1,200 fixe. Loyer : 400 fr. Sans cheval, ni bicyclette.

3° A céder une clientèle dans la banlieue de Paris. Prix minime. Facilités de paiement.

4° Poste médical dans le département de la Dordogne ; conditions très avantageuses. S'adresser à Mme de Beauregard, 36, rue du Colisée, à Paris.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil.*

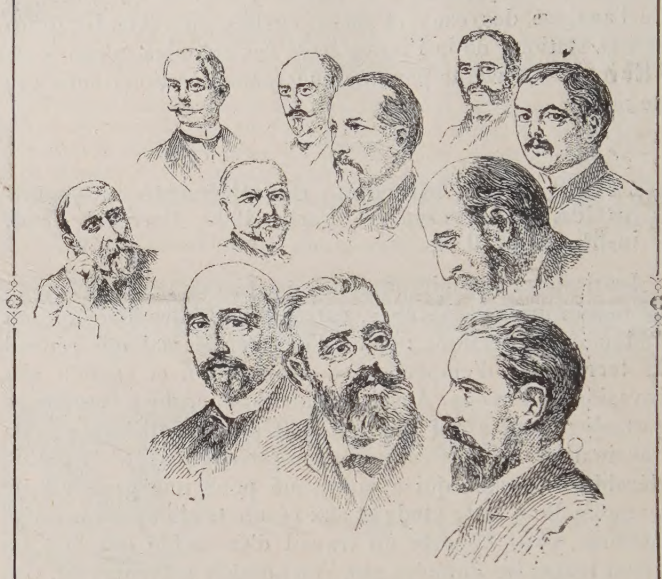

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel. — Le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 249.